

EN IMAGES. Opération « lycée mort » au lycée Porte-Océane du Havre jeudi 11 février

Par Louise BOUTARD

7-9 minutes

Mis en ligne le 11/02/2021 à 16:40

Éducation. Les enseignants du lycée Porte-Océane ont manifesté jeudi 11 février 2021 lors d'une opération « lycée mort ». Ils protestent contre la suppression à venir d'heures de cours et notamment de la spécialité Musique dans l'établissement.



Les enseignants de « Porto » se sont mobilisés contre la

suppression d'heures de cours. (Photo L.B./PN)

Ils ont accroché des banderoles, chanté et joué de la musique et même esquissé quelques pas de danse pour se réchauffer. Jeudi 11 février, dès 8 h du matin, les enseignants du lycée Porte-Océane, soutenus par les représentants de parents d'élèves de la FCPE et quelques élèves ont manifesté devant l'établissement. Cette journée « lycée mort » fait suite à une mobilisation plus globale dans le second degré au Havre le 3 février, déjà devant le lycée Porte-Océane. Mais pour les enseignants, c'est surtout la prolongation d'un mouvement lancé l'année précédente, en décembre 2019, lorsqu'une autre journée « lycée mort » avait été organisée pour lutter contre la suppression d'heures de cours dans la dotation horaire globale (DHG) de l'établissement. « *Lorsque nous avons été reçus, nous avons eu le sentiment d'une écoute attentive, mais malheureusement les résultats ne sont pas au rendez-vous, explique Edward Barka, professeur de philosophie et membre du conseil d'administration. Nous sommes à nouveau face à une suppression très forte d'heures, qui implique une diminution très forte de l'encadrement pédagogique.* »

Dédouplements impossibles

La DHG prévoit à la rentrée 2021 pour Porte-Océane 100 heures de moins, 6 emplois supprimés dans l'enseignement général et 1 poste dans le professionnel, soit une classe de moins dans chaque cas. « *Les effectifs vont être très nombreux dans les classes. Dans un lycée qui a le souci d'intégrer très largement un public très hétérogène et pour lequel il est nécessaire d'avoir une qualité d'encadrement, notamment des dédoublements. Avec 100 heures d'enseignement de moins, ce sera impossible* », insiste Edward Barka.

L'un des grands sujets qu'implique cette diminution du nombre d'heures est la suppression de la spécialité Musique, présente depuis quelques années à Porte-Océane après avoir été enseigné au lycée François-Ier. « *L'option est conservée pour les élèves déjà dans l'établissement, mais pas pour les collégiens du circuit Cham [classes à horaires aménagés musique, NDLR] qui arriveront* », explique Edward Barka. L'enseignant craint aussi, à plus ou moins long terme, la réapparition de la spécialité, mais dans un autre établissement. Il dénonce ainsi le risque de voir se réduire, encore, les effectifs à Porte-Océane. « *Depuis deux ans, on est dans la destruction des atouts de cet établissement. On nous donne un volume d'heures et il faut limiter la pénurie.* »

Des arbitrages en interne

Chaque établissement décide de la répartition de la DHG, mais avec sa réduction, le choix est d'autant plus limité. La spécialité théâtre, notamment, a finalement été conservée sur décision de la cheffe d'établissement. « *On se demande pour combien de temps ?* sourcille Edward Barka. *Chaque année, nous allons devoir défendre notre établissement pour des spécialités importantes, très identifiées sur le bassin du Havre puisque la spécialité théâtre existe depuis 30 ans. Pour notre établissement, c'est catastrophique.* »

Contacté, le rectorat précise que « *la phase de dialogue suit son cours* ». Les représentants du lycée ont d'ailleurs rendez-vous en visioconférence ce vendredi 12 février pour faire part de leurs doléances. « *Nous espérons être écoutés et que cela se traduise dans les actes,* adresse Edward Barka. *Nous voulons des heures pour fonctionner et maintenir nos spécialités.* »

Les enseignants et quelques élèves du [#lyceePorteOceane](#) se mobilisent pour le maintien des heures de cours et de la spécialité [#musique](#) [#lyceemort](#) [#lehavre](#) [@paris_normandie](#)
pic.twitter.com/mmm5bUDPqR

— Louise Boutard (@LouiseBoutard) [February 11, 2021](#)



Une nouvelle journée « lycée mort » au lycée Porte-Océane.
(Photo L.B./PN)

Un problème de calcul sans solution



Le 3 février, les syndicats avaient déjà appelé à manifester
devant le lycée. (Photo L.B./PN)

Depuis les annonces de dotations horaires globales (DHG) dans le second degré, outre des suppressions de postes estimées parfois trop nombreuses, les syndicats s'inquiètent de chiffres non concordants. [Le SNES-FSU a comparé les nombres d'heures annoncées](#) l'an dernier à ceux de cette année, mais le calcul en matière de postes supprimés ne correspond pas.

« Dans les collèges de Seine-Maritime, le directeur académique annonce la suppression de 29 équivalents temps plein. Mais la dotation départementale fait apparaître une diminution de plus de 1 268 heures postes ! » s'indigne le syndicat, soit en fait l'équivalent de 70 emplois à raison de 18 heures par semaine. Dans les lycées professionnels de la région, le syndicat compte 985,5 heures-postes en moins, soit 55 équivalents temps plein, mais ce sont 38,5 emplois qui seraient supprimés. Encore plus étonnant, dans les lycées, le SNES-FSU observe une baisse de 581 heures, ce qui équivaut à la suppression de 32 postes, mais c'est la création de 10 emplois qui est annoncée. *« Nous sommes d'accord sur le calcul du nombre d'heures, mais pas sur le nombre de postes, or nous ne recevons aucune justification, s'étonne Éric Jouffret, représentant SNES-FSU. Il y a vraiment un gros souci sur les chiffres. »*

Appel des élus normands

Pour le rectorat, la répartition des moyens est toujours en cours, aussi aucune réaction ne peut être donnée sur des chiffres qui ne sont pas définitifs, mais entrent *« dans la préparation normale de la rentrée »*.

Le rectorat rappelle que le gouvernement assume une priorisation du premier degré, avec d'importants moyens déployés. [C'est d'ailleurs la réponse faite par le ministre de](#)

[l'Éducation Jean-Michel Blanquer à Céline Brulin](#), sénatrice de Seine-Maritime et conseillère régionale de Normandie, lorsqu'elle l'a interpellé sur le sujet. « Jamais l'école primaire n'a fait l'objet d'une telle priorité budgétaire », a déclaré le ministre, sans évoquer le second degré. Plusieurs élus d'opposition, dont Jean-Paul Lecoq, conseiller municipal du Havre, ont interpellé le gouvernement pour demander le gel des fermetures de classes et des baisses de dotation horaire pendant la crise sanitaire.

Des ajustements sont prévus jusqu'en juin voire début juillet. « Sauf qu'à cette période, les postes d'enseignants sont déjà décidés, les ajustements se font pour quelques heures à la marge, mais pour les suppressions, ce sera trop tard, souligne Éric Jouffret. Nous avons ces interrogations sur 124 postes manquants, ce ne sont pas des ajustements de rentrée, ce n'est pas possible. Ce sont des millions d'euros, des deniers publics.

»

L.B.

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) : [Seine-Maritime](#)